



17 novembre 2020

Des négociations qui stagnent

Chers membres de l'ADREQ et de l'ADRAQ (CSD),

À ce jour, vos élus ont complété plus de 20 rencontres avec le Ministère de la santé et des services sociaux. Pour l'instant, on constate peu d'avancées, tant au niveau monétaire que normatif. Ceci étant dit, grâce à l'expertise de la CSD, nous faisons un travail colossal au niveau normatif. Ce travail de fond qui se déroule actuellement est crucial et c'est grâce à celui-ci que nous obtiendrons des ententes de loin supérieures à celles des autres associations de ressources, comme à notre habitude.

Au niveau des clauses monétaires, le Ministère clame qu'il « n'a pas de mandat » pour faire des concessions sur les demandes jugées importantes par nos associations. Ce sont les négociations à la table centrale qui dicteront notre rétribution. Sur cette question, le Ministère affirme que ce qui est proposé actuellement sera bien accueilli par nos membres. Pour le moment, il s'agit d'une répétition de ce qu'on a vécu à la dernière négociation, entamée en 2015.

Cependant, chers membres, notre objectif ultime dans cette négociation est sans équivoque : nous exigeons une amélioration de nos conditions de travail, la reconnaissance du rôle primordial des ressources de type familial au sein du réseau de la santé ainsi qu'un rehaussement significatif de notre rétribution. Les travaux à la table de négociation se poursuivent donc en ce sens et notre équipe de conseillers travaille sans relâche afin d'obtenir les meilleures conditions possibles pour les membres des ADREQ et ADRAQ (CSD).

Les RTF qui œuvrent jour et nuit, 7 jours sur 7, font plus que leur part en matière de soins, de présence de qualité et de soutien constant envers les plus vulnérables de notre société. Aujourd'hui, il est de la responsabilité du gouvernement de nous entendre et de matérialiser nos demandes.

Chers membres, nous restons déterminés, les yeux et la tête bien fixée sur notre objectif commun et, ensemble, nous réussirons à obtenir de meilleures conditions pour les ressources de type familial.

Revendications pour le retour de la prime de 20% sur les frais de fonctionnement raisonnable

Suite au vote démocratique lors de notre rencontre du secteur des Ressources, la CSD a émis un [communiqué de presse](#) pour dénoncer le retrait de la prime sur les frais de fonctionnement raisonnable, surtout compte tenu de l'intensification des directives de désinfection exigées par le gouvernement. Vous trouverez ci-dessous les retombées médiatiques obtenues: n'hésitez pas à les faire circuler! Nous devons souligner l'incohérence du gouvernement, spécialement considérant le va-et-vient constant dans nos ressources.

[CONSULTEZ LES RETOMBÉES MÉDIATIQUES](#)

Diane Ménard
Présidente du Secteur des ressources de type familial
